

**Procès-verbal de la séance du Conseil intercommunal de l'arpeje**  
**Le 31 mars 2021 à 20h00 – Salle communale à Villars-le-Grand**

---

M. Albert Gavillet, Président du Conseil intercommunal de l'arpeje, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée et au Comité de direction.

**1. Liste des présences**

Une liste des présences a été signée par les délégué·e·s lors de leur arrivée. 24 délégué·e·s ont été convoqué·e·s, 18 sont présent·e·s.

Sont excusé·e·s : Mme Céline Duran, MM. Dominique Bréa et Thierry Schneider.

Sont présent·e·s pour le Comité de direction : Mmes Mireille Schaer et Anne-Lise Stritt, MM. Gaetan Aeby et Julian Schürch.

Sont absentes : Mmes Mireille Mesquita et Marie-claire Spahr.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

M Gavillet prie le Conseil intercommunal d'excuser l'absence de Mme Laurence Duvoisin, directrice de l'arpeje et informe de la présence de M. Jérôme Broch, chef concierge du Collège de Sous-Ville.

**2. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour, tel que présenté, est approuvé à l'unanimité.

**3. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 octobre 2020**

Le procès-verbal ne suscite aucune remarque. Il est adopté à l'unanimité et remerciements faits à son autrice.

**4. Election(s) et assermentation(s)**

Aucune assermentation pour le Conseil de ce jour.

**5. Communications du Comité de direction**

M. Albert Gavillet donne la parole au Président du Comité de direction, M. Gaetan Aeby.

Ce dernier explique à l'assemblée que, lors de la validation des statuts, une erreur a été faite quant à la nouvelle appellation de l'association. Cette correction doit être validée par le procès-verbal ci-présent.

**6. Préavis 01-2021 : Mobilier scolaire école primaire Avenches - nouvelle construction - demande de crédit extra-budgétaire/ rapport de la CoGeF / adoption**

Une copie du préavis a été envoyée à tous les délégué.e.s avec la convocation. Dès lors ce dernier n'est pas lu durant la séance.

M. Albert Gavillet ouvre le débat.

La parole n'est pas demandée, le préavis 01-2021 est soumis au vote à main levée.

**Décision : le préavis 01-2021 est accepté à l'unanimité.**

**7. Préavis 02-2021 : Demande de crédit extra-budgétaire - travaux à la piscine de Sous-Ville à Avenches / rapport de la CoGeF / adoption**

Une copie du préavis a été envoyée à tous les délégué.e.s avec la convocation. Dès lors ce dernier n'est pas lu durant la séance.

Le Président ouvre la discussion.

M. André Maeder interroge le Comité de direction sur la nécessité de faire appel à deux bureaux d'ingénieurs pour les travaux relatifs au remplacement des ventilations de la piscine.

Pour cet aspect technique, M. Gaetan Aeby donne la parole à M. Jérôme Broch, chef concierge du Collège de Sous-Ville.

Ce dernier explique que le remplacement des ventilations comporte aussi l'adaptation de l'installation électrique, d'où l'appel à deux bureaux d'études spécialisés.

M. Albert Gavillet demande si ce préavis soulève d'autres questions.

M. André Maeder questionne le Comité de direction sur le financement de l'ensemble de ces travaux de rénovation, et sur un nouvel emprunt éventuel pour l'arpeje.

M. Gaetan Aeby assure que le budget de l'arpeje, en l'état actuel, permet de financer ces travaux.

La parole n'est plus demandée. Le préavis 02-2021 est soumis au vote à main levée.

**Décision : le préavis 02-2021 est accepté à l'unanimité.**

**8. Propositions individuelles et divers**

Mme Isabelle Corpataux demande si le système de facturation du traiteur a pu être amélioré afin de permettre aux parents un meilleur suivi des consommations de leurs enfants.

M. Gaetan Aeby déclare être toujours en discussion avec le traiteur à ce sujet et souhaite également trouver une solution pour une meilleure traçabilité.

M. André Maeder interpelle le Conseil intercommunal sur la suite donnée à une pétition reçue par plusieurs délégué.e.s.

Le Président du Conseil intercommunal déclare avoir également reçu cette lettre mais que l'objet, mentionné dans cette dernière, relève de la compétence du Comité de direction. Il donne alors la parole à son Président.

M. Gaetan Aeby informe avoir rencontré les pétitionnaires et avoir trouvé un compromis avec elles·eux. Certains détails techniques restent cependant encore à régler.

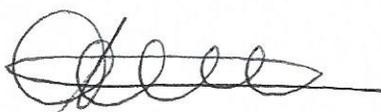
M. Albert Gavillet rappelle la date du prochain Conseil intercommunal qui est fixée au 26 mai 2021, à 20h00, à Cudrefin.

La parole n'étant plus demandée, les divers sont clos, M. Albert Gavillet lève la séance à 20h15.

Au nom du bureau du Conseil intercommunal de l'arpeje

Le Président :

La Secrétaire :



A. Gavillet



G. Blum

**Annexe :**

- Communication du Président du Comité de direction

**Prochain Conseil intercommunal de l'arpeje :**  
26 mai 2021 – Cudrefin

**COGEF :**  
5 mai 2021

Communication du Président :

31.03.2021

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les délégués,

Lors de la validation des statuts, une petite coquille nous a échappé. En page 4, art. 1, il a été laissé l'ancienne appellation de l'Association, soit

« Sous le nom d'Association scolaire intercommunale d'Avenches et environs (ARPEJE) »

Alors qui l'aurait dû être écrit :

« Sous le nom d'Association régionale pour l'Enfance et la Jeunesse (arpeje) »

Selon recommandation de la juriste de l'Etat de Vaud, en charge de la relecture de nos statuts et de sa validation, nous avons directement corrigé cette coquille sur le document original évitant ainsi le repassage de signature. Néanmoins cette modification doit être protocolée dans le PV du Conseil Intercommunal. Je vous en remercie.